



**L'Echo des Filières**  
**Actualisation septembre 2005**

« **L'écho des filières** » est une **newsletter** réalisée par le **Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières**, de la **Direction des Déchets et Sols de L'ADEME**.

Cette lettre se veut **l'écho de l'actualité des filières de produits en fin de vie et du recyclage**. Sous forme de brèves, elle donne une information synthétique mise à jour régulièrement, et renvoie sur une information plus complète disponible soit sur le site internet de l'ADEME, soit auprès des ingénieurs du Département ou sur les sites de nos partenaires.

**SOMMAIRE**

A la une  
Veille réglementaire  
Ca se passe à l'ADEME  
Les publications ADEME  
Vos rendez-vous  
Vos correspondants  
Glossaire

**ACTUALITES - A LA UNE**

- Filières**
- **Filières et Recyclage 2004.** Vous pouvez consulter les documents suivants sur le site internet de l'ADEME :

Communiqué de presse - Dossier du participant – Recueil  
Réemploi –Recueil Eco-conception

Vous pouvez également commander :

Recueil VHU – Réf 5129 – 25€  
Recueil Pneus – Réf 5130 – 25€  
Recueil DEEE – Réf 5131 – 25€  
Recueil DTQD – Réf 5132 – 25€  
Recueil Emballages – Réf 5133 – 25€

- **Filières et Recyclage 2006** : notez dès à présent votre rendez-vous des 7 et 8 novembre 2006 à la Maison de la Chimie, Paris 7°
- **Création d'ADOPE : Association des Organismes Privés de l'Environnement.** Regroupement de plusieurs éco-organismes(Adivalor, Aliapur, Conibi, Adelphe), interlocuteur des Pouvoirs Publics et des producteurs de déchets. [Plus d'informations](#)

## Pneus

- **Prochaine réunion du comité de suivi** de la filière pneumatiques usagés au MEDD **le 25/10/2005**. Ce comité rassemble tous les acteurs de la filière et a pour objectif de suivre et d'analyser les résultats obtenus en matière de collecte et de traitement des PU. Le rapport de l'ADEME sur le fonctionnement de la filière sera présenté à cette occasion.
  - **Observatoire de la filière pneumatiques usagés** : près de 1000 déclarations de production de pneus ont été reçues à l'ADEME à fin mai 2005. Un bilan provisoire a été présenté au comité de suivi de la filière Pneus le 07/06/2005 et fait état de 339 800 tonnes **de pneus** mises sur le marché en 2004 et déclarées.
  - **A l'issue des 2 premières réunions de la commission de normalisation sur les PUNR au sein de l'AFNOR, 5 groupes de travail ont été mis en place sur les sujets suivants :**
    - **Valorisation des pneus en Travaux Publics (Animation ADEME)**
    - **Sols sportifs et aires de jeux (Animation ALIAPUR)**
    - **Broyats (Animation ALIAPUR)**
    - **Granulats et poudrettes (Animation NORVALO)**
    - **Pneus utilisés comme combustibles, en lien avec les travaux européens du TC 343. (Animation STRATENE)**
- . Pour en savoir plus sur les objectifs précis de ces groupes, ouverts** notamment aux transformateurs de pneus et utilisateurs de produits issus du traitement de pneus **contacter Catherine DILLEE. Prochaine réunion le 10/01/2006 à Paris.**
- **ALIAPUR annonce le financement de 30 000 tonnes de stocks « orphelins » de pneus usagés en 2005. Un point complet sur ce sujet sera fait le 29/09 lors de la réunion du comité de la stratégie et du développement d'ALIAPUR.**
  - **Nelly OLIN, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, a confirmé, lors des dernières assises de La Baule, la volonté des pouvoirs Publics de voir traité en deux ans l'ensemble des stocks de pneus abandonnés ou à responsable défaillant.**
  - Création d'une page dédiée aux pneus usagés sur le site du MEDD : tapez « pneumatiques » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site du ministère, puis ouvrez le document « les pneumatiques usagés »

## VHU

- La branche des démolisseurs du CNPA change de nom et devient la branche « recycleurs d'automobiles »
- La commission européenne a créé un site internet sur les VHU : [http://europa.eu.int/comm/environment/waste/elv\\_index.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/waste/elv_index.htm)
- **Parution au JOUE L25/73 du 28/01/2005 des décisions 2005/437/EC et 2005/438 du 10/06/2004 modifiant l'annexe 2 de la Directive VHU. Ces modifications portent sur les pièces de rechange mises sur le marché après le 01/07/2003 équipant fdes véhicules mis en circulation avant le 01/07/2003.**
- La transposition en droit français de la Directive Européenne sur l'élimination des VHU est désormais achevée. Tous les arrêtés d'application du décret VHU sont parus au JO
- Création d'une page dédiée aux VHU sur le site du MEDD : tapez « vhu » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site du ministère.
- **Par circulaire du 17/06/2005 adressée aux Préfets, le MEDD demande, à compter du 24/05/2006, que toute installation prenant en charge des VHU dispose d'un agrément préfectoral.**
- Création par la Commission Européenne d'un groupe de travail consacré à la révision des objectifs de réemploi, de recyclage et de valorisation à l'horizon 2015.

- Le Conseil d'Etat a rejeté le recours du CNPA à l'encontre de décret français de transposition de la directive VHU.
- Première réunion de la commission de suivi des filières de traitement des VHU le 28/09/2005 au MEDD.

#### Emballages

- **Les données 2003 sur la valorisation des emballages en France, transmises à la commission européenne en juin 2005, confirme la stabilisation des quantités mises en marché (gisement 2003 de 12,3 millions de tonnes équivalent à celui de 2001) et une progression sensible du taux de recyclage tous matériaux confondus de 45,4% à 47,9%. Cette progression, plus importante que les années précédentes (+2,5 points au lieu de +1,6 sur les deux dernières années) est en partie due à une meilleure identification de certains flux. Les résultats détaillés de la France ainsi que ceux des autres pays européens peuvent être consultés sur le site de la commission européenne :**  
[http://europa.eu.int/comm/environment/waste/packaging\\_index.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/waste/packaging_index.htm)
- Mise en ligne de **2 nouvelles fiches de la rubrique « à chaque déchet une solution »** du site internet de l'ADEME :  
[fiche emballages souillés](#)  
[fiche emballages non souillés.](#)

#### DEEE

- **Parution du décret français 2005-829 du 20 juillet 2005 transposant les directives DEEE et RoHS(Restriction on Hazardous Substances) . Son entrée en vigueur est immédiate sauf pour certaines dispositions relatives aux substances dangereuses pour lesquelles la date de mise en application est fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2006. Il doit maintenant être complété par 5 arrêtés d'application (automne 2005). Décret téléchargeable à partir de la [fiche DEEE](#).**
- **Dans le cadre de ce décret, l'ADEME est chargée de la tenue du registre des producteurs, qui recensera les mises sur le marché national et les quantités collectées sous leur responsabilité. Les modalités d'enregistrement seront définies par arrêté.**
- **Pour la gestion des DEEE des ménages, 4 éco-organismes préparent leur demande d'agrément : ECOSYSTEMES, ECOLOGIC, ERP et RECYLUM.**
- **Les discussions relatives au barème d'indemnisation des collectivités par les producteurs ont été engagées entre les représentants des collectivités et ces éco-organismes**
- **Directive 2002/95/CE: les valeurs maximales de concentration des substances toxiques dans un matériau homogène (0.01 % pour le cadmium; 0.1% pour le plomb, le mercure et le chrome VI, les PBB-polybromurebiphényles- et les PBDE-polybromodiphényléthers) ont été précisées par la décision de la commission 2005/618/CE du 18 août 2005**

#### Bateaux de Plaisance hors d'usage

- **Construction d'un chantier expérimental de déconstruction de BPHU** envisagée à Caen-la-Mer (14) pour préparer la **mise en place d'une filière dédiée au traitement des BPHU** suivant le principe de la REP (responsabilité élargie des producteurs) par la Fédération des Industries Nautiques (FIN).  
Suivant la présentation faite par la FIN au dernier Salon Nautique de Paris, la France devrait être dotée de 6 centres de déconstruction de BPHU d'ici 2012.  
Contact : [eric.lecointre@ademe.fr](mailto:eric.lecointre@ademe.fr)

- Edition par la Fédération des Industries Nautiques (FIN) d'une plaquette d'information intitulée « BPHU ; une filière industrielle de déconstruction labellisée et éco-responsable » Cette plaquette est disponible auprès de le FIN (01 44 37 04 00 et [bphu@fin.fr](mailto:bphu@fin.fr))
- **Réunion d'informations sur l'avancement du projet BPHU organisé par la FIN le mercredi 06/07/2005 à Caen. Contact : régis NICOLET**

#### **Piles et accus**

- **Le projet de directive** (en révision du texte de 1991) relative aux piles et **accus a fait l'objet d'une position commune du Conseil le 18 juillet 2005. Le vote en plénière en vue de son adoption est prévu en décembre 2005.**
- **Réunion de l'ISPA (Instance de Suivi de Piles et Accus) le 27/09/2005. Notamment à l'ordre du jour : la validation du rapport annuel de l'Observatoire Piles et Accumulateurs pour les données 2004.**
- **COREPILE** : parution du rapport d'activité 2004 téléchargeable sur le site [www.corepile.fr](http://www.corepile.fr) . Mise en place d'une opération de sensibilisation à la collecte des piles et petits accumulateurs, avec distribution d'un million de cubes de collecte à destination des ménages.
- **SCRELEC** : parution du rapport d'activité 2003/2004 téléchargeable sur le site [www.screlec.fr](http://www.screlec.fr) . Nomination de François BOUCHON (Sté SAFT) à la présidence de SCRELEC. SA
- **Observatoire Piles** : les déclarations 2005 **des professionnels** pourront être effectuées, par **bordereau téléchargeable. ou déclaration en ligne** à partir du 01/01/2006 **jusqu'au 31/03/2006 auprès de l'ADEME.**

#### **DTQD**

- **L'agence de l'eau Seine Normandie a lancé une étude portant sur les aspects économiques de l'élimination des DTQD, dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle politique de gestion de ces déchets. L'ADEME fait partie du comité de pilotage de ces travaux dont les résultats devraient être connus courant premier semestre 2007.**

#### **Certification**

- **Les dix entreprises, adhérentes de FEDEREC**, candidates à la certification ISO 14001 et CERTIREC (certification de service qualité, environnement et sécurité) ont toutes obtenu leur certification. Ce sont les entreprises suivantes: SOLOVER, SIRMET, COSTELLA, ROHR ENVIRONNEMENT et PATE pour Iso 14001 délivrée par ECOPASS et les entreprises RAFM, SOBOREC, SERRE ENVIRONNEMENT, SMDR et CORNEC SA pour CERTIREC délivrée par BVQI France. Contact : [jean-paul.dupuy@ademe.fr](mailto:jean-paul.dupuy@ademe.fr)
- **Trois nouveaux référentiels CERTIREC** sont en cours de validation au MINEFI (SQUALPI). Ils sont consacrés aux déchets du BTP, au fonctionnement des déchèteries et au traitement des plumes et duvets.
- **Deux nouvelles entreprises certifiées QUALICERT-VALORPNEU** : SARL Limousin Environnement 2000 et Société Provence Recyclage - La liste des entreprises certifiées est disponible sur demande auprès de SGS-QUALICERT, où Christophe PLICHARD succède à Arnaud LOPEZ et reprend les dossiers démolisseurs VHU et le suivi de Valorpneu .
- Vanessa DESROCHES succède à Arnaud LOPEZ et reprend les dossiers du référentiel de traitement des VHU chez SGS Qualicert.

## EVPP/PP NU

- Avec le soutien financier de l'ADEME et ds Agences de l'Eau, ADIVALOR a réalisé un DVD contenant deux films respectivement consacrés aux « Emballages vides de produits phytosanitaires » et aux « Produits phytosanitaires non utilisables ». Ces films, récompensés au festival Agricinéma du SYRPA, présentent les différentes étapes de la mise en œuvre d'une collecte d'EVPP et de PPNU dans les meilleures conditions de sécurité et de respect de l'Environnement.
- **EVPP- premier bilan 2005 : poursuite de la progression des tonnages collectés, avec une augmentation prévue de + 40% par rapport à 2004 (Quantité estimée supérieure à 3000 tonnes, représentant un taux de collecte de l'ordre de 45%, proche de l'objectif de 50% à atteindre en 2006)**
- **PPNU- premier bilan 2005 : pour la première fois la quantité prévue est en baisse par rapport aux années précédentes, malgré une augmentation du nombre de départements desservis. Le tonnage estimé pour 2005 est d'environ 1700 à 1800 tonnes, ce qui portera le total collecté par ADIVALOR à 7500 tonnes, l'objectif visé étant de 8000 tonnes à fin 2006. Cette baisse est le signe que les stocks « historiques » commencent à être résorbés. Leur évaluation initiale doit cependant être corrigée à environ 11 000 tonnes, ce qui devrait entraîner un allongement de la durée prévue des campagnes de collecte**
- ADIVALOR et ses partenaires du monde agricole, avec la participation du MEDD et de l'ADEME commencent à travailler à la préparation de la pérennisation de cette filière volontaire.(contact [Jean-Paul Dupuy](mailto:Jean-Paul Dupuy)). Plus d'informations sur le site [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)

○

## Déchets d'Activité s de Soins à Risque Infectieux

- **Publication de la norme NF X30-505 : emballages des déchets d'activité de soin : fûts et jerricans en matières plastiques pour DASRI. Sa publication datant de décembre 2004 va entraîner une modification de l'arrêté du 24 novembre 2003 relatif aux emballages des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques d'origine humaine qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2005 car cette norme sera rendue d'application obligatoire.**
- **L'ADEME et l'AFNOR ont démarré le 12/09/2005 des travaux pour réviser la norme NF X 30-501, relative aux sacs plastiques pour déchets mous à risques infectieux, et pour normaliser les emballages pour DASRI liquides**
- **Par arrêté d'application du décret du 06/11/1997, la norme NF X 30-503 relative à la désinfection des DASRI est rendue d'application obligatoire.**
- **Le MEDD et le ministère de la Santé ont engagé une réflexion commune sur l'évolution des modalités d'agrément des appareils de désinfection des DASRI. Résultats attendus pour fin 2005**

## VEILLE REGLEMENTAIRE

## Emballag

- **Le groupe de travail mis en place par le MEDD sur l'évolution de la**

es

**réglementation concernant les emballages industriels poursuit ses travaux autour des deux grandes orientations proposés :**

- **mise en place d'un système déclaratif pour les emballages mis en marché et leur fin de vie sous la responsabilité des metteurs en marché**
- **l'obligation pour les personnes qui déballetent les produits d'obtenir des certificats attestant de la valorisation effective des déchets d'emballages.**

**En appui à ce groupe l'ADEME a lancé une étude sur l'amélioration de l'observation des flux d'emballages. Son objectif est dans un premier temps de réaliser un audit des données et des circuits d'informations existant sur les flux d'emballages et d'en analyser la pertinence et les évolutions envisageables par rapport aux exigences de restitution à la commission européenne. Puis dans un second temps de définir les différentes options possibles pour mettre en place un nouveau système de recueil et de traitement de l'information, assurant une fiabilité accrue des données et permettant aux différents acteurs un meilleur suivi de la croissance du recyclage des emballages en France. Cette analyse de scénarios devra permettre d'appréhender les contraintes et les coûts pour les différents acteurs concernés et de préciser les actions complémentaires à mettre en oeuvre.**

**Imprimés**

- **Instauration, normalement à compter du 01 janvier 2005, d'une contribution financière** des émetteurs à l'attention des collectivités locales, via un organisme agréé à déterminer, dans le cadre de la loi de finances (JO du 31 décembre 2003- page 22597), pour les imprimés gratuits à destination des particuliers. **La conséquence de la non parution du décret d'application sur la date de mise en oeuvre de ces mesures est sujet à interprétation.**
- Un décret précisant le montant des contributions et les conditions d'agrément des organismes devrait être publié **en 2005**  
La contribution pourra se faire « en nature », en accord avec les collectivités locales concernées, sous forme de mise à disposition d'espaces utilisables par celles-ci pour communiquer sur les déchets (cf JO du 31/12/2004, article 61 de la loi 2004-1485) . Contact : Sylvain.pasquier@ademe.fr

**DEEE**

- **Norme EN 50419** : 2005 concernant le marquage des équipements électriques et électroniques vient d'être publiée. Elle prévoit les mentions de la date de mise en marché, de l'identité du producteur. Un pictogramme représentant une poubelle barrée symbolise l'obligation de collecte sélective de l'équipement en fin de vie .
- **Royaume Uni : étude sur l'état de la transposition dans les différents Etats Membres** rendue publique par le Ministère en charge de l'environnement. [www.dti.gov.uk/sustainability/weee/index.htm](http://www.dti.gov.uk/sustainability/weee/index.htm)

**Pneus**

- **Arrêté** relatif à l'agrément des collecteurs de pneus usagés paru au JO le 20 décembre 2003 : au moins un collecteur agréé dans chaque département.
- **Arrêté** relatif à la communication d'informations concernant la mise sur le marché et l'élimination des pneumatiques paru au JO le 07 septembre 2004
- Création d'une page dédiée aux pneus usagés sur le site du MEDD :tapez « pneumatiques » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site du ministère, puis ouvrez le document « les pneumatiques usagés »

## VHU

- Parution au JOUE dans son numéro L25/73 du 28/01/2005 de la décision du 10/06/2004 modifiant l'annexe 2 de la Directive VHU.
- **Décret n° 2003-727 du 1er août 2003** (JO du 05/08/03) relatif à la construction des véhicules et à l'élimination des véhicules hors d'usage (NOR : DEVP0310018D)
- Parution au JO du 31/12/2004 de l'arrêté du 24/12/2004 concernant les « dispositions relatives à la construction des véhicules, composants et équipements visant l'élimination des véhicules hors d'usage ».
- Parution au JO du 05/02/2005 de l'arrêté du 19/01/2005 « relatif au calcul des taux de réemploi, de recyclage et de valorisation des VHU »
- Parution **au JO** du 05/02/2005 de l'arrêté du 19/01/2005 « relatif aux déclarations annuelles des producteurs de véhicules, des broyeurs agréés et des démolisseurs agréés de VHU ». Les déclarations types destinées aux broyeurs et démolisseurs agréés seront prochainement au bulletin officiel du MEDD.
- Parution au JO du 14/05/2005 de l'arrêté du 15/03/2005 relatif aux agréments des exploitants des installations de stockage, de dépollution, de démontage, de découpage ou de broyage des VHU
- Parution au JO du 24/05/2005 de l'arrêté du 06/04/2005 fixant les règles d'établissement du récépissé de prise en charge pour destruction et du certificat de destruction d'un VHU
- Parution au JO du 31/05/2005 de l'arrêté du 13/05/2005 relatif aux modalités de compensation des broyeurs agréés.
- Parution au JO du 31/05/2005 de l'arrêté du 13/05/2005 relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement de la commission de suivi des filières de traitement des VHU.

## Emballages

- L'étude faite en partenariat avec Eco-Emballages sur la réutilisation des sacs cabas en sortie de caisse montre que l'organisation mise en place par le distributeur a un effet déclencheur sur le nombre de personnes utilisant un cabas. Ensuite, tous les utilisateurs semblent avoir des comportements assez similaires, indépendamment des particularités du système mis en place. Les utilisateurs de cabas estiment en moyenne l'avoir déjà utilisé entre quinze et vingt fois et prévoient de l'utiliser encore un nombre équivalent de fois avant de s'en séparer (contact ADEME : sylvain.pasquier@ademe.fr )

## Huiles usagées

- L'arrêté du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets dangereux concerne les huiles usagées, notamment pour les contrôles d'admission. Cet arrêté précise les conditions d'exploitation, les valeurs limites des rejets dans l'eau, dans l'air et les modalités de surveillance des rejets.

## ÇA SE PASSE A L'ADEME

## Pneus

- Le cabinet ERNST & YOUNG a été retenu par l'ADEME pour la mise en place et l'exploitation pendant 3 ans d'un **observatoire de la filière des PU**. Pour toute information sur le contenu de la prestation, contacter [Eric Lecointre](#) (ADEME) ou [François DEJEAN](#) (ERNST & YOUNG)
- L'ADEME a lancé, avec le soutien de l'APCA, une mise en concurrence d'entreprises pour la réalisation d'une étude sur **l'utilisation des pneus usagés en milieu agricole**. **La société SOLAGRO, aidée de l'institut BVA, a été retenue pour cette mission. Première réunion du comité de pilotage le**

**12/10/2005.**

- L'ADEME soutient une **étude sur l'utilisation des pneus usagés en l'état ou broyés pour le drainage eau-lixiviats-biogaz en centre de stockage de déchets**. Etude réalisée par le groupement d'intérêt scientifique EEDEMS et la société EOS.

**Films  
plastiques  
agricoles**

- **Le CPA (Comité des plastiques agricoles) et l'ADEME ont mis en place, un groupe de travail visant d'ici fin 2005 à « proposer les conditions de pérennisation et de généralisation progressive de la récupération, de la valorisation et de l'élimination des plastiques agricoles usagés dans des conditions économiques et environnementales satisfaisantes ».** (Jean Paul DUPUY)

**VHU**

- **Optimisation de la logistique de la filière de traitement des VHU** : étude soutenue par l'ADEME dans le cadre du PREDIT (programme public français de recherche en matière de véhicules propres et économes) (contacts Eric Lecointre et Gérard Lalevee).
- **Le cabinet ERNST & YOUNG a été retenu par l'ADEME pour la mise en place et l'exploitation d'un observatoire de la filière VHU. Démarrage des travaux début octobre prochain.**
- L'ADEME soutient un projet de réalisation d'un procédé pilote pour le traitement des planches de bord issues du démontage de VHU. Etude réalisée par la SERAM, le laboratoire LOCIE et la société INDRA.

**Huiles  
usagées**

- **L'étude réalisée par le cabinet EVALUA pour actualiser la méthode de calcul du coût de collecte des huiles usagées noires se termine. La nouvelle méthode a été appliquée sur les données des charges d'exploitation 2004 transmises par un panel de ramasseurs. Les modalités de calcul et les résultats définitifs ont été validés par la CNA HU du 28 septembre 2005. Cette méthode sera désormais utilisée pour définir la base d'indemnisation du coût de collecte pour les années à venir (contact ADEME : [yvon.briand@ademe.fr](mailto:yvon.briand@ademe.fr))**
- Opération Vidange Propre : la campagne de communication sur le non mélange des huiles usagées est en phase active depuis début 2004. Elle a d'abord touché les professionnels de l'automobile et concerne à présent les auto-vidangeurs et les déchèteries reprenant les huiles de vidange des particuliers ([yvon.briand@ademe.fr](mailto:yvon.briand@ademe.fr))

**DEEE**

- Le marché des équipements électriques et électroniques couverts par la directive DEEE : principales organisations concernées, élaboration d'une liste des équipements, quantités d'équipements mises sur le marché en 2003. **Publication de la synthèse publique : novembre 2005** (contact Sarah Martin).
- Etude lancée sur l'état des connaissances en matière de recyclage des plastiques : caractérisation des familles de plastiques, état de l'art des technologies de recyclage. **Publication octobre 2005**. Cette étude a été confiée au bureau d'études AJI-Europe (contact Sarah Martin).
- **Appel à projets valorisation des DEEE : sur les 20 dossiers reçus, quatre projets ont été retenus. Ils portent sur l'amélioration des procédés de tri des DEEE, en vue de la valorisation matière des divers composants, notamment des matières plastiques. Contact : [Sophie LESAGE](mailto:Sophie.LESAGE).**

## **Piles et accus**

- **Publication du rapport annuel de l'observatoire piles et accumulateurs pour l'année 2004 ( données sur la mise en marché, la collecte et le traitement des piles et accus) : novembre 2005**

## **Recyclage**

- **Bilans annuels du recyclage** : actualisation et analyse des données des années 2001 à 2003 puis 2004 et 2005 : Le rapport correspondant aux années 1993 à 2003 est paru. Un prochain comité d'édition de l'ADEME décidera de la gestion du précédent rapport (période 1990-2000 voir rubrique les publications ADEME) et du nouveau. (contact [Jean-Paul Dupuy](#)).

## **Bois imprégnés**

- **Opération en cours** avec le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement sur l'organisation de la filière des bois imprégnés suite à l'interdiction de certains produits d'imprégnation. Fin prévue en octobre 2005. (contact [Jean-Paul Dupuy](#))

## **Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux**

- Fin de l'**étude relative à la gestion des DEEE dans les établissements de santé**. Les pratiques au sein des établissements de santé montrent que les équipements électriques et électroniques sont remplacés en raison de leur obsolescence, du respect de la réglementation, par le fait qu'ils ne sont plus réparables, parce qu'il existe de nouvelles techniques sur le marché, par leur coût de maintenance. La durée d'utilisation des équipements est variable d'un établissement à l'autre et dépend à la fois de la famille d'équipement, de la politique de maintenance adoptée et des possibilités de mise à niveau des équipements. Pour les matériels d'imagerie médicale la durée moyenne d'utilisation est de 7 ans. Pour les autres comme les analyseurs de laboratoire : centrifugeuse, spectromètre, etc., la durée d'utilisation est de l'ordre de 15 ans ; pour le matériel d'anesthésie et de réanimation elle est de 10 à 12 ans. (contact [Didier Gabarda](#)).

## **Déchets Exogènes de l'Agriculture**

- **Faisabilité de la gestion des emballages vides de produits œnologiques (EVPO)** : analyse du gisement et de la réglementation, proposition d'un schéma d'organisation des collectes ainsi que des coûts de mise en œuvre associés. Rapport de fin d'étude en préparation. (contact [Jean-Paul Dupuy](#)).
- **Mise en œuvre d'une méthodologie de mesure et de prévision des stocks de PPNU dans les exploitations agricoles de Champagne-Ardenne**. Cette étude est confiée à ADIVALOR. Le rapport final de l'étude est paru. (contact [Jean-Paul Dupuy](#)).
- **Gestion des films plastiques agricoles usagés**, étude réalisée par la FNCUMA. A partir des expériences déjà mises en place sur le terrain, proposition d'un schéma d'organisation de filière de gestion des FPAU. Le rapport final de l'étude est paru. (contact [Jean-Paul Dupuy](#)).

## **Mobilier professionnel**

- **Gestion du mobilier professionnel en fin de vie** (bureau, scolaire, collectivité, santé, ...), étude réalisée par le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement : analyse des gisements, des flux, des marchés de valorisation et mise en œuvre d'opérations expérimentales. **Le comité de pilotage final s'est tenu au CTBA le 09/06/2005. Rapport final en cours de validation** (contact [Jean-Paul Dupuy](#)).

[Pour en savoir plus](#)

## **LES PUBLICATIONS ADEME**

- Eco-organismes**

  - REP et concurrence : **les enseignements de la jurisprudence européenne**
  - **Statut juridique et fiscal des éco-organismes** : consultable au centre de documentation de l'ADEME à Angers  
Contact : [Virginie Rocheteau](mailto:Virginie.Rocheteau@ademe.fr)
  - **Panorama européen des éco-organismes** : disponible en français et en anglais
  
- DEEE**

  - **Inventaire des sites de traitement de DEEE et annuaire des prestataires**  
Ou sur demande auprès de [sarah.martin@ademe.fr](mailto:sarah.martin@ademe.fr)
  
- Piles et accus**

  - **Rapport et synthèse annuels de l'Observatoire Piles et Accumulateurs** disponibles sur le site de l'ADEME à l'adresse suivante :  
<http://www.ademe.fr/htdocs/publications/observatoire.htm> et
  
- Plastiques**

  - **Parution du rapport de l'observatoire pour l'année 2003** : rapport, synthèse et annexes sont téléchargeables.
  - **Marché du polyuréthane et état de l'art de ses techniques de recyclage**.
  - **Recyclage chimique des plastiques** : mise en ligne sur le site de l'ADEME
  
- Tri des DIB**

  - **Etat des lieux et perspectives des centres de tri de DIB en France** : actualisation des données et détermination des moyens à mettre en oeuvre pour capter et traiter, dans des conditions techniques, économiques et environnementales satisfaisantes, les DIB non encore valorisés.
  
- Emballages**

  - **Etat des lieux en France de la réutilisation des emballages ménagers et non ménagers** : en ligne dans la rubrique Publications à télécharger.
  - **Collection repères : emballages ménagers – données 2003**
  - **2 nouvelles fiches de la rubrique « à chaque déchet une solution »** du site internet de l'ADEME :  
[fiche emballages souillés](#) et [fiche emballages non souillés](#)
  - **Collections repères : emballages industriels et ménagers – données 2002**
  - **Etude sur les pratiques des sacs réutilisables**
  - **Evaluation technico-économique du dispositif anglais des PRN (Packaging Recovery Notes)** par le cabinet Ernst et Young – En ligne dans la rubrique Publications à télécharger
  - Edition avec Adelphe et Eco-Emballages de la **quatrième actualisation triennale de l'analyse du gisement des emballages ménagers en France**. Valorisation des emballages ménagers et industriels en France.  
En ligne dans la rubrique Publications à télécharger
  
- Procédés de tri**

  - Enquête sur l'état de l'art et les perspectives des techniques de tri automatique des déchets  
Contact : [Jean-Paul Dupuy](mailto:Jean-Paul.Dupuy@ademe.fr)
  
- Eco-conception**

  - **L'éco-conception en actions** : [des exemples et témoignages d'entreprises](#)
  - **Le module de sensibilisation à l'éco-conception**

- **Cahier des charges pour des prestations de diagnostics** « Management environnemental, approche produit » disponible à l'ADEME
  - **Eco-design pilot** : outil de découverte pratique de l'éco-conception
- Pneus**
- **Le marché des poudrettes, granulats et déchiquetats de pneus usagés en France** :
    - Synthèse gratuite (réf n° 4204), ADEME Editions Angers
    - Etude de marché (réf n° 4406, 45 euros) février 2003, ADEME Editions Angers
  - Etat des lieux de la valorisation énergétique des pneus en France et dans le monde. Elle a permis d'identifier des pistes intéressantes d'utilisation comme combustible et leurs conditions de développement.
    - Réf 4708, 45 euros – Septembre 2003
- Contact : Eric Lecointre
- VHU**
- Bilan 2001 de l'accord-cadre signé en 1993 sur le retraitement des VHU ou sur demande auprès de **Isabelle TARDY**
  - Etude économique de la filière de traitement des VHU en français et en anglais
  - Une fiche sur les Véhicules Hors d'Usage est disponible sur le site de l'ADEME.
- Huiles usagées**
- Voir aussi la fiche activité "l'entretien et la réparation automobile"
  - Fiche « Les huiles minérales et synthétiques entières usagées » sur le site de l'ADEME à l'adresse suivante : <http://www.ademe.fr/entreprises/Dechets/dechets/dechet.asp?ID=24>
  - Fiche « Opération Vidange Propre » (OVP) accessible à l'adresse suivante : [http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/operation\\_vidange\\_propre/index.html](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/operation_vidange_propre/index.html)
  - **Le « rapport d'activité 2004 de la Commission Nationale des Aides – Filière huiles usagées » est disponible en version téléchargeable sur le site de l'ADEME à l'adresse suivante :**  
<http://www.ademe.fr/entreprises/dechets/dechets/docs/CNA2003.pdf>
- Solvants**
- Etat des lieux et perspectives des entreprises de la régénération des solvants en France  
Contact : Jean-Paul Dupuy
  - **Une fiche sur les Solvants Usés** est disponible sur le site de l'ADEME
- DTQD**
- **Etat des lieux et perspectives de la collecte et du traitement des DTQD en France** : présentation des résultats lors du colloque Filières et Recyclage 2004. Mise en ligne sur le site de l'ADEME en septembre 2004  
Contact : didier.gabarda-oliva@ademe.fr
- Déchets Activités de Soins**
- **Traitement des déchets d'activités de soins à risque infectieux en France** : Bilan des années 1998 à 2001. Réf n° 4898 – 30 €
  - EDITION DE TRILAB2 : cédérom relatif aux produits et déchets toxiques des laboratoires Hospitaliers et médicaux. Réf n° 4936 – 40 €
  - TRIDAS : cédérom d'aide au tri des déchets d'activités de soins. Réf n° 4895 – 40 €
  - TRILIB : cédérom d'aide au tri des déchets médicaux diffus produits par les professionnels de santé libéraux. Réf n° 4899 – 40 €
  - Bilan des plans régionaux d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux – Réf n° 4897 – 30€
  - Elimination des déchets générés par les traitements anticancéreux – Guide de recommandation – Réf n° 4939 – 30€

- DIB**
  - **Une fiche sur les Déchets Industriels Banals** (DIB) est disponible sur le site de l'ADEME
  
- Déchets de la restauration**
  - **La gestion sélective des déchets dans les restaurants** : guide technique. Réf n° 4938 – 30 €
  
- Recyclage**
  - **Etat des lieux et perspectives de la certification des entreprises du recyclage**  
( Contact : Jean-Paul Dupuy )
  
  - **Bilan et perspectives d'une décennie de recyclage** :
    - Plaquette gratuite (réf n° 4152), ADEME Editions Angers
    - Synthèse de l'étude et données chiffrées commentées sur cd-rom (réf n°4553, 35 euros)
  
- Plumes et duvets**
  - **Etat des lieux et perspectives du recyclage des déchets issus du traitement des plumes et duvets.**  
Contact : Jean-Paul Dupuy
  
  - Une fiche sur **les Plumes et Duvets** est disponible sur le site de l'ADEME

**Pour en savoir plus :**

Toutes les **publications Déchets** de l'ADEME (téléchargeables et payantes)

Le catalogue des éditions de l'ADEME

Téléchargez le bulletin de commande des éditions ADEME

## VOS RENDEZ-VOUS

- DEEE**
  - ***Journée technique organisée par l'ADEME et l'ASTEE à destination des collectivités locales et leurs prestataires : « DEEE : comment se préparer à la mise en place de la filière » le 24 janvier 2006 à Paris.***
  
- Filières et recyclage 2006**
  - **Le colloque des professionnels sur les produits en fin de vie**, organisé par l'ADEME  
Les 7 et 8 novembre 2006 à la Maison de la Chimie, Paris
  
  - ***IRC (International Rubber Conference) à Lyon les 16 ,17 et 18 /05/2006 : pneus et caoutchoucs.***
  
- Pneus**
  - 2° Rencontres nationales de la Prévention les 19 et 20 /10 /2005 à Paris – Maison de la Chimie. Journées organisées par Le MEDD et l'ADEME
  
- Prévention**
  - ***Journée d'information, le 08/11/2005 au Ministère de la Santé, consacrée aux DASRI des professions libérales et des particuliers. Organisation par le ministère de la Santé, le MEDD, le Ministère du Travail, RUDOLOGIA et l'ADEME.***

## DASRI

Pour en savoir plus sur les manifestations de l'ADEME

## VOS CORRESPONDANTS

### **ADEME Angers - Direction Déchets et Sols - Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières**

DEEE	<u>Sarah Martin</u>
<b><i>Piles et Accus / Plan PCB / Aspects R et D des DEEE</i></b>	<b><i><u>Sophie Lesage</u></i></b>
Pneus / Véhicules Hors d'Usage / Bateaux de Plaisance Hors d'Usage	<u>Eric Lecointre</u>
Huiles usagées	<b><i><u>Yvon Briand</u></i></b>
Prévention collectivités / Réemploi	<u>Etienne Leroy</u>
Amélioration des procédés de recyclage (plastiques, papiers-cartons, verre, métaux)	<u>Catherine Marioge</u>
DTQD / Déchets de soins	<u>Didier Gabarda Olivia</u>
Emballages ménagers et industriels / imprimés	<u>Sylvain Pasquier</u>
Récupération et recyclage / Filières REP	<u>Jean-Paul Dupuy</u>
Etudes transversales REP / Prévention	<u>Virginie Rocheteau</u>
Approche transversale (Chef du Département)	<u>Alain Geldron</u>

## GLOSSAIRE

<b>APCA</b>	Association Permanente des Chambres d'Agriculture
<b>BPHU</b>	Bateaux de Plaisance Hors d'Usage
<b>CNPA</b>	Conseil National de la Profession Automobile
<b>CTBA</b>	Centre Technique du Bois et de l'Ameublement
<b>DASRI</b>	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
<b>DEA</b>	Déchets Exogènes de l'Agriculture
<b>DEEE</b>	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
<b>DTQD</b>	Déchets Toxiques en Quantités Dispersées
<b>EIC</b>	Emballages Industriels et Commerciaux
<b>FIN</b>	Fédération des Industries Nautiques
<b>FPAU</b>	Films Plastiques Agricoles Usagés
<b>JO</b>	Journal Officiel
<b>JOUE</b>	Journal Officiel de l'Union Européenne
<b>LNE</b>	Laboratoire National d'Essais

**LSD**      Limitation des Substances Dangereuses

*PUNR*      **Pneus Usagé Non Réutilisables**

**REP**      Responsabilité Elargie des Producteurs

**VHU**      Véhicules Hors d'Usage